



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Economie et finances : services extérieurs

Question écrite n° 46804

Texte de la question

M. Jean-Paul Anciaux attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les craintes des élus et des populations des communes de l'arrondissement d'Autun au sujet du devenir de la recette des finances d'Autun. En effet, lors d'un récent comité technique paritaire central, une révision du schéma d'implantation des recettes des finances a été effectuée, prévoyant plusieurs fermetures de recettes des finances dont la recette des finances d'Autun. S'il est effectivement nécessaire de procéder à une meilleure organisation du réseau, qui passe notamment par une rénovation des missions des recettes des finances territoriales, il est indispensable de veiller à l'application d'une politique équilibrée d'aménagement du territoire. Si rien ne semble encore avoir été définitivement arrêté, il veut lui exprimer dès à présent sa plus vive inquiétude à l'égard de ce plan et des conséquences que celui-ci ne manquerait pas d'entraîner dans le cas d'une suppression de la recette des finances d'Autun. En effet, il insiste sur le lien fondamental qui existe entre le maintien du service public et un aménagement équilibré du territoire. C'est pourquoi il lui demande de lui faire connaître quelles mesures il envisage pour répondre à l'attente d'information des élus locaux, des populations et, surtout, des personnels concernés, inquiets face à cette menace de suppression.

Données clés

Auteur : [M. Anciaux Jean-Paul](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46804

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6812